

Canada  
Province de Québec  
Comté de Gatineau  
Municipalité de  
Cayamant

Séance ordinaire de conseil de la municipalité de Cayamant tenue le 29 janvier 2015 à 18 h 30 à la salle municipale de Cayamant, 6 chemin Lachapelle.

Sont présents : Raymond Blais, Nicolas Malette, Robert Gaudette et Philippe Labelle et Chantal Lamarche.

Sont absentes : Darquise Vallières et Lise Crêtes

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Chantal Lamarche, le directeur général, Stéphane Hamel, occupe le siège de secrétaire d'assemblée.

**AS15-01-022**

**Ouverture de la séance**

Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu que la présente séance soit ouverte.

Adoptée unanimement

**AR15-01-023**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le conseiller, Robert Gaudette, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par le directeur général.

Adoptée unanimement

**AR15-01-024**

**Gestion de la forêt de l'aigle – Coupe de bois 2015**

ATTENDU QUE, La Municipalité est gestionnaire temporaire de la gestion de la forêt de l'aigle;

ATTENDU QUE, pour obtenir les droits de coupe de bois il faut payer la Sopfeu et la Sopfim avant le 31 janvier 2015 ainsi que les assurances;

ATTENDU QUE, les revenus de la coupe de bois seront encaissés par la municipalité;

ATTENDU QUE, tous les frais engendrés par la municipalité pour la gestion de la forêt de l'aigle seront remboursés par la coupe de bois 2015;

EN CONSÉQUENCE, Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu d'encaisser les revenus de la coupe de bois 2015 de la forêt de l'aigle et de payer les frais engendrés pour effectuer la coupe de bois 2015 de la forêt de l'aigle.

Adoptée unanimement

Je soussigné, Stéphane Hamel, directeur général/sec-très de la Municipalité de Cayamant certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci haut mentionnée sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Directeur général/sec-très.

**AR15-01-021**

**Fermeture de la séance**

Le conseiller, Raymond Blais, propose et il est résolu que la présente séance soit close à 18h36.

Adoptée unanimement

\_\_\_\_\_  
Chantal Lamarche  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Stéphane Hamel  
Directeur Général